



ARCHIMÈDE

BULLETIN D'INSCRIPTION

ATOLL PLONGEE MARSEILLE

Du vendredi soir 27 mars au dimanche 29 mars 2020

Passage de niveaux

NOM :	PRENOM :
-------	----------

Les autres participants (plongeurs / Apnée/ou PMT)

NOM	PRENOM

<u>TRANSFERT Gare St Charles ATOLL Plongée Aller-retour</u>	_____ x 17 € = _____
Merci de respecter les horaires de train indiqué	
<u>Hébergement</u> du vendredi soir au dimanche après le déjeuner (chambres de 4 lits)	
<u>Les Plongées :</u> 4 plongées (2 plongées samedi et 2 plongées dimanche)	
<u>Restauration :</u> petit déjeuner samedi matin et dimanche matin, déjeuners samedi et dimanche, dîner samedi soir)	
Le repas de vendredi soir n'est pas inclus dans le pack	
Forfait Pack Plongeur – 4 plongées :	_____ x 235 € = _____ €
Forfait Pack Apéniste – 4 plongées apnée	_____ x 215 € = _____
Forfait Pack non Plongeur :	_____ x 130€ = _____

TOTAL

--

MODALITES DE REGLEMENT

2 chèques sont demandés lors de l'inscription : 30% encaissement immédiat et le solde qui sera encaissé début février 2020

Règlement de _____ € par chèque (à l'ordre du Club Archimède)
Règlement de _____ € en numéraire

Clôture des inscriptions et paiement doit nous parvenir impérativement avant le 8 janvier 2020

ATTENTION : Les annulations ne feront pas l'objet de remboursement